Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260211-DELRETRNOMSIAEP-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	15
Votants :	19

Le 11 février 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **6 février 2026** s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard CHAUVIN, Maire.

PRESENTS : BERTHE L. BOULO Y. BURBAN Sa. BURBAN Sy. CHAUVIN B. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MAHE C. MOURRO S. OILLAUX P. PEDRON A. RICHARD D. RICHARD P. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : BOULO S. (procuration à MAHÉ C.) COILIER A. (procuration à BERTHE L.) LE ROUX M. (procuration à CHAUVIN B.) LAIDIN F. (procuration à OILLAUX P.)

Secrétaire de séance : PEDRON A.

Objet : Demande de la commune de Noyal-Muzillac de se retirer du SIAEP de la Région de Questembert au 1er janvier 2027

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment en ses articles L. 5211-5, L.5211-19 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 août 1960 modifié autorisant la création du syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable de la Région de Questembert ;

Vu les statuts du syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable de la région de Questembert,

Vu la délibération du conseil municipal de Noyal-Muzillac n° 2025-81 du 23 octobre approuvant la demande de retrait du SIAEP au 1er janvier 2027,

Vu la délibération n° CS 20 01 2026 02 du SIAEP de la région de Questembert du 28 janvier 2026 approuvant la demande de retrait de la commune de Noyal-Muzillac au 1er janvier 2027,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité la demande de la commune e Noyal-Muzillac de se retirer au 1er janvier 2027 du SIAEP de la région de Questembert,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 12 février 2026.

Fait à Caden, le 11 février 2026
Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de CADEN